

Formez-vous avec le CAUE



**FORMATIONS
SUR-MESURE**

Elus

Agents des collectivités
territoriales

Professionnels
du cadre de vie

Formations sur-mesure



Nos formations peuvent être adaptées à chaque territoire.
Nous faisons du sur-mesure et nous adaptons à vos besoins spécifiques et/ou aux spécificités de votre territoire.

Comment :

Sollicitation auprès de la responsable de formation du CAUE : Claire Garnier
/ par courrier : 283 rue d'Ornano 33 000 Bordeaux
/ par courriel : formation@cauegironde.com
/ par téléphone : 05 56 97 81 89

Quand :

3 mois minimum avant la date envisagée pour la formation sur-mesure

Public :

Élus et/ou agents des collectivités territoriales d'une commune, d'un groupement de communes, d'un EPCI, d'un PETR
Groupement de professionnels du cadre de vie
15 participants minimum

Pourquoi :

Dans le cadre d'une démarche, d'un projet à venir ou engagé, pour renforcer des compétences au sein du conseil municipal etc.

Participation demandée :

Convention payante à établir selon la formation souhaitée, le nombre de participants et selon l'usage ou non par les élus du DIFE





URBANISME

« Les documents de planification »


Les participants connaîtront les bases de l'urbanisme et notamment les différents documents d'urbanisme qui s'appliquent sur les territoires.


Objectifs de la formation :

- / Comprendre les enjeux de la planification urbaine.
- / Traduire réglementairement un projet de territoire.
- / Identifier les rapports juridiques en droit de l'urbanisme entre les documents d'urbanisme.


Contenu de la formation :

Cette formation offre une vue d'ensemble sur les différents outils de planification et les liens qui peuvent exister entre eux.

 **Durée**
1 journée

 **Public**
Élus, techniciens

Prérequis
Aucun

 **En partenariat avec**
Association des Maires de Gironde

« Les autorisations d'urbanisme »


Les participants connaîtront les bases des différentes autorisations d'urbanisme et les responsabilités du maire.

Objectifs de la formation :

- / Identifier l'autorisation d'urbanisme qui correspond à chaque projet.
- / Appréhender les différents types d'autorisation afférents aux constructions et aux aménagements.
- / Connaître les responsabilités du maire.


Contenu de la formation :

De la constitution du dossier à son approbation, chaque autorisation d'urbanisme fait l'objet d'une succession d'étapes obligatoires avec des délais à respecter. Cette formation permet d'en prendre connaissance.

 **Durée**
1 journée

 **Public**
Élus, techniciens

Prérequis
Aucun

 **En partenariat avec**
Association des Maires de Gironde

« L'espace constructible, spécial Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) d'un PLU »

 **Durée**
1/2 journée

 **Public**
Élus, techniciens

Prérequis
Connaissance du contenu d'un PLU

Les participants seront capables de participer à l'élaboration d'une OAP dans un PLU communal ou intercommunal.


Objectifs de la formation :

- / Identifier les différents types d'OAP.
- / Proposer une méthodologie pour concevoir une OAP.

Contenu de la formation :

A travers cette formation, l'OAP qui est un outil opposable aux tiers est abordé comme un outil de projet. Les différentes étapes pour concevoir une OAP sont déclinées et illustrées à l'appui d'exemples.

« Le PLUi et ses enjeux »

 **Durée**
1/2 journée

 **Public**
Élus, techniciens

Prérequis
Aucun

Les participants seront en mesure de suivre une démarche d'élaboration de PLUi.

Objectifs de la formation :

- / Comprendre les modalités d'élaboration d'un document d'urbanisme intercommunal.
- / Identifier les effets du PLUi sur les documents et procédures d'urbanisme existants.
- / Appréhender les différentes modalités de gouvernance.

Contenu de la formation :

Elaborer un PLUi nécessite de construire et d'entretenir un dialogue entre les communes pour concevoir un projet de territoire stratégique. Sans parti pris, cette formation décline tous les aspects d'un PLUi.



ARCHITECTURE

« Si la maison invitait l'architecture »

Les participants seront en mesure d'argumenter un avis sur le volet architectural d'une autorisation d'urbanisme.

Objectifs de la formation :

- / Comprendre un projet d'architecture d'une maison.
- / Savoir analyser les pièces d'un dossier de PC ou de DP pour une maison neuve ou la transformation d'une maison existante.
- / Avoir un avis objectif sur un projet pour mieux accompagner le volet architectural de son instruction.


Contenu de la formation :

Cet atelier permet aux participants d'analyser les projets et les contextes de projets pour enrichir les savoir-faire, développer une argumentation lors d'une instruction et proposer des alternatives efficaces aux pétitionnaires.

1^{ère} demi-journée : initiation à l'histoire de l'architecture, les grandes périodes et grands mouvements de l'histoire architecturale et les spécificités de l'architecture girondine variée et diverse.

2^e demi-journée : analyse des différentes pièces d'un Permis de Construire. Comment juger de l'insertion, conseiller sur l'implantation, l'orientation, la composition des façades, les clôtures, etc.


3^e demi-journée : transformation de l'existant rénovation, extension, surélévation, les incontournables à connaître pour bien orienter les pétitionnaires.

 **Durée**
3 demi-journées


 **Public**
Élus, techniciens et professionnels du cadre de vie

Prérequis
Notions sur les autorisations d'urbanisme

« Comment prioriser la rénovation des bâtiments communaux ? Evaluer, décider, programmer »

 Durée
1/2 journée

 Public
Élus, techniciens

 Prérequis
Aucun

 En partenariat avec
Alec

Les participants seront en mesure de savoir si la méthode proposée par le CAUE et l'Alec pour prioriser la rénovation de leurs bâtiments communaux correspond à leurs besoins.

Objectifs de la formation :

- / Présenter une méthode pour établir un diagnostic du patrimoine bâti.
- / Expliquer en quoi cette analyse permet de prioriser les actions à mener sur le patrimoine bâti, à l'appui du Schéma de Directeur de Rénovation (SDR).
- / Identifier des bâtiments dont la rénovation s'avère nécessaire et ceux dont la revente permettra de financer des travaux.

Contenu de la formation :

Conçue comme une aide à la décision de la rénovation du bâti communal ou intercommunal (une opportunité économique, écologique et urbaine) cette formation présente la méthodologie imaginée et créée par le CAUE de la Gironde (avec le soutien de l'Alec) permettant d'accompagner les intercommunalités dans l'évaluation de leur parc bâti et d'identifier les projets de rénovation prioritaires.

- / Comment agir efficacement sur le patrimoine bâti ?
- / Quelle méthode adopter pour prioriser les actions et définir les bâtiments à rénover ?
- / Comment bien lire son patrimoine bâti et ses besoins de rénovation ?
- / Quelles sont les différentes stratégies de rénovation thermique possibles ?

A l'échelle urbaine, s'interroger sur l'ensemble du patrimoine bâti de la commune pour prioriser les actions à mener. Les démarches préalables : analyser le bâtiment et son contexte pour agir avec justesse.



PAYSAGE / ENVIRONNEMENT

« Les lisières, quelles transitions entre espaces urbanisés et espaces agricoles/naturels ? »

Les participants seront en mesure d'identifier les lisières qui nécessitent la mise en œuvre d'actions pour limiter les sources de conflits et participer la qualité du cadre de vie.


Objectifs de la formation :

- / Identifier le rôle écologique, paysager et urbain d'une lisière.
- / Concilier les spécificités et les nouvelles fonctions souhaitées de la lisière.
- / Anticiper dans le temps son entretien et sa gestion.

Contenu de la formation :


Ces nouvelles composantes du paysage conduisent à s'interroger sur leurs fonctionnalités et leurs potentiels usages. Les témoignages d'acteurs publics et/ou privés permettent de comprendre les enjeux de ces espaces de projet quelle que soit la maîtrise foncière.


 **Durée**
1/2 journée

 **Public**
Élus, techniciens,
professionnels du cadre
de vie

 **Prérequis**
Aucun

« Jardiner la rue »

 **Durée**
1/2 demi-journée

 **Public**
Élus, techniciens et professionnels du cadre de vie

Prérequis
Aucun

Les participants seront en mesure de mettre en œuvre des actions de verdissage dans leurs rues.

Objectifs de la formation :

- / Comprendre les processus et les intérêts de végétaliser les rues.
- / Élaborer de nouvelles stratégies dans la conception et l'entretien des espaces publics.
- / Intégrer le végétal dans le réaménagement d'un bourg comme moteur de dynamisme.

Contenu de la formation :

L'arrêt de l'utilisation des pesticides impose d'instaurer de nouvelles stratégies de conception et d'entretien des trottoirs et pieds de murs, cette formation présente des outils et démarches éprouvés par les communes.

« Eau et urbanisme, tous concernés ! »

 **Durée**
1 journée

 **Public**
Élus, agents territoriaux, professionnels du cadre de vie

Prérequis
Notions sur les documents de planification urbaine

Les participants sauront identifier les points de vigilance à avoir sur un territoire vis-à-vis de la ressource en eau et de mettre en œuvre des projets conciliant urbanisation et ressource en eau.

Objectifs de la formation :

- / Prendre en compte le cycle de l'eau dans le développement urbain.
- / Intégrer les zones humides dans un projet d'urbanisme.
- / Valoriser des projets urbains par la gestion des eaux pluviales

Contenu de la formation :

Du projet de planification au projet opérationnel, l'eau doit être envisagée non comme une contrainte mais comme une ressource valorisant un site, une commune, un bassin versant.